

Zeitschrift:	Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg
Band:	58 (2011)
Heft:	2
Artikel:	La philosophie doit-elle devenir expérientale?
Autor:	Schroeter, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-761067

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FRANÇOIS SCHROETER

La philosophie doit-elle devenir expérimentale ?

La philosophie est-elle une discipline de réflexion pure ou doit-elle s'ouvrir à l'expérimentation empirique ? Telle est l'une des questions importantes que pose l'émergence récente d'une nouvelle approche méthodologique au sein de la philosophie analytique : la philosophie expérimentale. Les adeptes de la philosophie expérimentale passent une partie de leur temps à tester de façon empirique certaines des thèses philosophiques sur lesquelles ils se penchent. Le plus souvent, les expérimentations qu'ils conduisent prennent la forme de sondages d'opinion, questionnant simples passants ou étudiants de première année au sujet de problèmes philosophiques. Ces sondages, dont les résultats sont souvent analysés à l'aide d'outils statistiques sophistiqués, doivent nous permettre de mieux comprendre l'usage que nous faisons, dans la vie de tous les jours, de certains concepts fondamentaux de la philosophie comme, par exemple, le concept de liberté ou le concept de connaissance. Le but de l'exercice n'est pas, bien entendu, de substituer à l'effort théorique philosophique une simple description de l'opinion de la majorité. Cela serait ridicule. L'idée est plutôt que la réflexion philosophique, quand elle porte sur des concepts tels que la connaissance ou la responsabilité morale, peut être sujette à d'importantes distorsions et myopies qu'une approche plus empirique peut réussir à corriger.

La parution d'un ouvrage de référence, sorte de manifeste de la philosophie expérimentale¹, nous invite à nous interroger sur le potentiel et les limites de cette nouvelle approche philosophique. Bien que son origine soit récente – elle est née au 21^{ème} siècle – la philosophie expérimentale a déjà suscité enthousiasme et controverse. Même si la majorité philosophique demeure sceptique, plusieurs prestigieux départements de philosophie américains (Arizona, Indiana, Californie à San Diego) ont décidé d'ouvrir un laboratoire de philosophie expérimentale. La présente évaluation critique sera en priorité consacrée aux perspectives que pourrait ouvrir la philosophie expérimentale dans les domaines de la philosophie pratique et de la philosophie de l'agir.

¹ KNOBE, Joshua/NICHOLS, Shaun (éd.) : *Experimental Philosophy*. Oxford : Oxford University Press 2008.

1. QUELQUES EXEMPLES DE PHILOSOPHIE EXPERIMENTALE

Les appels aux intuitions sont monnaie courante en philosophie. En éthique, en particulier, nos intuitions préthéoriques jouent un rôle important dans la construction de théories morales. Imaginez par exemple, pour prendre un cas bien connu, qu'un wagon détaché soit sur le point de tuer cinq personnes innocentes. Est-il permis dans ce cas d'intervenir et de modifier la trajectoire du wagon, de sorte qu'il évite les cinq personnes en question et ne tue alors qu'une autre personne, elle aussi innocente ? Inspirés par la méthode de l'équilibre réfléchi proposée par John Rawls², la plupart des spécialistes de la philosophie morale considèrent aujourd'hui que leur tâche consiste en partie à articuler un ensemble de principes qui puissent rendre compte de façon optimale des intuitions générées par de tels scénarios. La réflexion théorique peut bien sûr nous amener à rejeter certaines de nos intuitions initiales. Pourtant, cette réflexion doit toujours se fonder sur nos intuitions : la meilleure théorie morale sera celle qui intégrera l'ensemble de ces intuitions en un système cohérent. Après tout, la réflexion théorique en éthique doit bien se fonder quelque part dans nos croyances morales préthéoriques : elle n'introduit pas par stipulation un nouveau sujet radicalement détaché de nos opinions morales de tous les jours. De plus, comme le remarquent les défenseurs de la philosophie expérimentale, le but de la réflexion philosophique en éthique est d'aboutir à des théories d'une validité générale et qui puissent en principe rendre compte des intuitions partagées par ceux qui maîtrisent notre langage moral. Il serait de toute évidence bien décevant si la réflexion théorique en éthique ne devait être, en fin de compte, qu'un exercice purement autobiographique – imposant simplement cohérence à ses opinions personnelles. Le but de la philosophie morale est de construire une théorie morale qui reflète les intuitions que nous partageons tous, ou du moins que la plupart d'entre nous pourraient accepter.

On trouve de tels appels à nos intuitions communes dans la plupart des autres domaines de la philosophie. Ainsi, l'épistémologie invoque-t-elle les intuitions préthéoriques que nous avons au sujet de la connaissance (la certitude est-elle nécessaire à la connaissance ?). Les théories sémantiques s'appuient sur les intuitions que nous avons au sujet de la référence de nos mots (si l'on vous transporte sur une terre jumelle, où ce qui semble être de l'eau est composé de XYZ et non de H₂O, faut-il conclure que le mot 'eau' se réfère alors à XYZ ?). On pourrait ici multiplier les exemples.

Mais les philosophes sont-ils, comme ils ont tendance à le croire, capables d'identifier de façon fiable les intuitions communes qui puissent servir à ancrer la réflexion philosophique ? Pour les défenseurs de la philosophie expérimentale, la réponse à cette question est un clair 'Non !'.

² RAWLS, John : *A Theory of Justice*. Oxford : Oxford University Press 1971.

Steven Stich et Jonathan Weinberg, par exemple, pensent qu'il serait simplement naïf de la part des philosophes de croire que « les intuitions d'individus de sexe masculin, issus de la culture occidentale, bénéficiant d'un haut statut socio-économique et disposant d'un doctorat en philosophie puissent servir de base pour des conclusions générales au sujet des intuitions partagées par tout le monde »³. La plupart des philosophes assument que leurs intuitions sont partagées par autrui sur la base d'un nombre très limité d'opinions – celles de quelques collègues, étudiants, amis ou membres de famille. Mais c'est un lieu commun de la statistique qu'un sondage si limité et partial peut conduire à des conclusions radicalement distordue. Une théorie philosophique fondée sur les intuitions de son auteur et celles de ses interlocuteurs immédiats ne peut manquer de souffrir de myopie radicale.

Les défenseurs de la philosophie expérimentale pensent qu'il est urgent de tester de façon empirique les intuitions sur lesquelles ils s'appuient et qu'ils croient partager avec tout le monde. Plutôt que de spéculer au sujet des opinions des gens, nous devons effectuer de sérieux sondages pour déterminer ce que pensent vraiment les sujets conceptuellement compétents. Et c'est là précisément ce qu'un groupe très dynamique de jeunes philosophes a récemment entrepris de faire. Leurs travaux ont pris pour cible des concepts centraux de bon nombre de domaines philosophiques, comprenant l'éthique et la théorie de l'action⁴, la liberté de la volonté et la responsabilité morales⁵, la philosophie du langage⁶, l'épistémologie et la philosophie des sciences⁷. En examinant quelques exemples de philosophie expérimentale nous pourrons nous faire une meilleure idée du potentiel de cette nouvelle méthodologie philosophique. Nous pourrons aussi distinguer différents types de philosophie expérimentale.

³ STICH, Stephen/WEINBERG, Jonathan : *Jackson's empirical assumptions*, in : *Philosophy and Phenomenological Research* 62 (2001) 637–643.

⁴ KNOBE, Joshua : *Intention, intentional action and moral considerations*, in : *Analysis* 64 (2004) 181–187 ; KNOBE, Joshua : *The concept of intentional action. A case study in the uses of folk psychology*, in : KNOBE, J./NICHOLS, S. (éd.) : *Experimental Philosophy*, 129–148 ; NADELHOFFER, Thomas : *Foresight, moral considerations and intentional actions*, in : *Journal of Cognition and Culture* 6 (2006) 133–158 ; NADELHOFFER, Thomas : *Bad acts, blameworthy agents, and intentional actions. Some problems for juror impartiality*, in : KNOBE, J./NICHOLS, S. (éd.) : *Experimental Philosophy*, 149–167.

⁵ NAHMIAS, Eddy et al. : *Surveying freedom. Folk intuitions about free will and responsibility*, in : *Philosophical Psychology* 18 (2005) 261–284 ; NAHMIAS, Eddy et al. : *Is incompatibilism intuitive?*, in : KNOBE, J./NICHOLS, S. (éd.) : *Experimental Philosophy*, 81–104 ; NICHOLS, Shaun : *Folk psychology and free will*, in : *Mind & Language* 19 (2004) 473–502 ; NICHOLS, Shaun/KNOBE, Joshua : *Moral responsibility and determinism. The cognitive science of folk intuitions*, in : KNOBE, J./NICHOLS, S. (éd.) : *Experimental Philosophy*, 105–126.

⁶ MACHERY, Edouard et al. : *Semantics, cross-cultural style*, in : KNOBE, J./NICHOLS, S. (éd.) : *Experimental Philosophy*, 47–60.

⁷ STOTZ, Karola/GRIFFITH, Paul : *Genes : Philosophical analyses put to the test*, in : *History and Philosophy of the Life Sciences* 26 (2004) 5–20.

Prenons tout d'abord les travaux de Joshua Knobe sur le concept d'action intentionnelle. Les philosophes sont en désaccord quand il s'agit de déterminer si les effets secondaires mais néanmoins prévus d'une action peuvent compter comme étant produits de façon intentionnelle. Mais les philosophes acceptent en général que la valeur morale de ces effets secondaires n'est pas pertinente quand il s'agit de décider si ces effets secondaires ont été ou non produits de façon intentionnelle. C'est la psychologie de l'agent qui seule doit déterminer si un effet secondaire est intentionnel ou non. Pourtant, cette assumption est en contradiction directe avec les opinions préthéoriques de la majorité. Considérons le premier scénario de Knobe :

Le directeur de la société a rendu visite au président du conseil d'administration et lui a dit : « Nous pensons entreprendre un nouveau programme qui va nous aider à accroître nos profits, mais qui va aussi porter atteinte à l'environnement ». Le président a répondu : « L'environnement ne m'intéresse pas, je veux simplement faire autant de bénéfice que possible. Commençons le nouveau programme ». La société a entrepris son nouveau programme et, comme prévu, atteinte a été portée à l'environnement⁸.

Interrogés au sujet de ce premier scénario, où l'effet secondaire anticipé est mauvais, 82 pourcent des sujets (des passants à Central Park à New York) ont conclu que le président du conseil d'administration a intentionnellement porté atteinte à l'environnement.

Le second scénario de Knobe diffère du premier simplement en ce que les effets secondaires anticipés sont moralement bons.

Le directeur de la société a rendu visite au président du conseil d'administration et lui a dit : « Nous pensons entreprendre un nouveau programme qui va nous aider à accroître nos profits, mais qui va également être bénéfique à l'environnement ». Le président a répondu : « L'environnement ne m'intéresse pas, je veux simplement faire autant de bénéfice que possible. Commençons le nouveau programme ». La société a entrepris son nouveau programme et, comme prévu, les résultats ont été bénéfiques à l'environnement (131).

Interrogés au sujet de ce second scénario, 77 pourcent des sujets ont répondu que le président du conseil d'administration n'avait *pas* contribué intentionnellement à l'amélioration de l'environnement. Cette asymétrie est vraiment surprenante et semble contredire une des assumptions centrales que les philosophes ont faites au sujet de l'agir intentionnel. La plupart des philosophes pensent que le caractère intentionnel d'une action peut être établi indépendamment de toutes considérations morales. Mais les résultats de Knobe indiquent que quand il s'agit de déterminer si certaines actions ont un caractère intentionnel, les sujets conceptuellement

⁸ KNOBE, Joshua : *The concept of intentional action*, 130.

compétents doivent d'abord établir si les conséquences de l'action en question sont moralement bonnes ou non.

La démarche de Knobe illustre bien un premier courant de la philosophie expérimentale. Knobe et de nombreux autres défenseurs de la philosophie expérimentale pensent que les appels aux intuitions sont nécessaires à la philosophie. Ils sont en cela en accord avec les adeptes de l'approche philosophique traditionnelle, fondée sur la réflexion. Le désaccord porte simplement sur la question des méthodes les mieux à même de nous procurer accès à ces intuitions. Selon les défenseurs de la philosophie expérimentale, la seule manière fiable de déterminer quelles sont les intuitions partagées par la plupart des sujets compétents est de procéder par sondage d'opinion. Les intuitions sont importantes pour la philosophie, mais il convient de les tester de façon empirique pour déterminer si elles sont vraiment partagées par le plus grand nombre. Tant qu'elle refuse de se livrer à ce genre de test empirique, la philosophie traditionnelle se fonde sur une méthodologie sérieusement déficiente.

Considérons maintenant un second type de philosophie expérimentale. Au lieu de tester les intuitions des sujets conceptuellement compétents (et de tenter de découvrir ainsi ce qu'ils pensent), certains défenseurs de la philosophie expérimentale ont pour but premier de découvrir *comment* les sujets conceptuellement compétents pensent – quels processus psychologiques produisent leurs intuitions. L'intérêt d'une investigation plus précise des mécanismes générateurs de nos intuitions est en partie épistémologique. Une fois que nous aurons gagné une meilleure compréhension de la structure de ces mécanismes, nous devrions être en mesure d'identifier ceux de ces mécanismes qui sont les plus fiables et de trouver de nouvelles stratégies devant nous permettre d'éliminer certaines sources communes d'erreur.

Les travaux de Joshua Greene et de ses collaborateurs sur le jugement moral sont une bonne illustration de cette deuxième approche de la philosophie expérimentale⁹. Contrairement au premier type d'approche, les sondages d'opinion n'occupent pas de place centrale dans cette seconde façon d'aborder la philosophie expérimentale. La recherche empirique utilise ici plutôt les ressources de la neuroscience. Greene et ses collaborateurs se servent des techniques récentes de l'imagerie cérébrale pour examiner ce qui se passe dans le cerveau lorsque l'on forme un jugement au sujet de l'un des dilemmes moraux qui ont fasciné les philosophes – en particulier le scénario du fameux wagon détaché mentionné au début de cette section (pour mémoire, la question est de savoir s'il est permis ou non d'intervenir afin de sauver la vie de cinq innocents, si cette

⁹ GREENE, Joshua/HAIDT Jonathan : *How (and where) does moral judgment work ?*, in : Trends in Cognitive Science 6 (2002) 517–523 ; GREENE, Joshua et al. : *The neural bases of cognitive conflict and control in moral judgment*, in : Neuron 44 (2004) 389–400.

intervention va causer la mort d'un autre innocent). Nous savons que différents centres cérébraux affectent d'ordinaire la formation de nos jugements moraux : les centres « froids (cool) » de la réflexion et de la délibération, et les centres « chauds (hot) » des émotions. Le but de Greene et ses collaborateurs est de construire une image plus précise de l'importance relative de ces différents centres cérébraux dans la genèse des jugements moraux. Les résultats de la neuroimagerie semblent suggérer que les centres de l'émotion soient particulièrement actifs quand des impératifs déontologiques (« Ne tue pas une personne innocente ! ») sont suggérés par un scénario, alors que les centres cognitifs sont activés lorsque le sujet est sensible à des considérations d'ordre utilitariste (« Quels sont les coûts et bénéfices des différentes options possibles ? »). D'après Greene, le dilemme auquel nous sommes confrontés lorsque nous considérons le scénario du wagon détaché peut être interprété comme un conflit entre la partie émotionnelle de notre cerveau (associée à l'impératif de ne pas tuer) et sa partie cognitive (associée aux considérations utilitaristes : la mort d'une seule personne innocente est moins coûteuse que la mort de cinq innocents).

Selon Greene, et en assumant que ces résultats préliminaires se confirment, il faut alors conclure que Kant se trompe lorsqu'il associe les commandements déontologiques aux centres cognitifs de la raison pure et le calcul utilitariste à la sphère de l'inclination sensible. C'est bien plutôt l'opposé qui est vrai : la raison s'occupe du calcul utilitariste alors que les émotions semblent être à la source des commandements déontologiques. Greene pense également que ses recherches empiriques devraient nous inciter à adopter une attitude plus prudente et plus critique face aux impératifs déontologiques. Après tout, notre cerveau cognitif est plus sophistiqué et – du moins d'un point de vue évolutif – moins primitif que notre cerveau émotionnel. N'est-il pas indiqué, pour des questions aussi importantes que les questions morales, de s'en remettre ultimement à nos capacités de raison et de réflexion ? On peut également se demander, si les résultats de Greene se confirment, si la cohérence même du domaine moral n'est pas elle-même en danger. Est-il vraiment raisonnable d'espérer, dans le cas du wagon détaché comme dans de multiples autres cas dilemmatiques, une réconciliation ultime entre nos intuitions déontologiques et nos intuitions utilitaristes ? S'il s'avère que ces intuitions, sur lesquelles se fondent les deux approches dominantes de l'éthique, sont vraiment issues de deux centres différents de notre cerveau, on peut selon Greene en douter.

2. DEUX REACTIONS EPIDERMQUES

Comme l'indique ce survol de ses courants principaux, la philosophie expérimentale semble avoir réussi, et ce malgré son existence très récente,

à enrichir la discussion philosophique traditionnelle et à apporter de nouvelles perspectives sur certaines questions centrales de l'éthique et de la théorie de l'action. Pourtant, l'enthousiasme des défenseurs de la philosophie expérimentale se trouve bien souvent confronté à un scepticisme radical de la part des adeptes de la philosophie traditionnelle.

Prenons par exemple le second type de philosophie expérimentale, qui vise à clarifier les mécanismes psychologiques générant nos intuitions philosophiques. Comme dans le cas du premier type de philosophie expérimentale, la démarche théorique inclut ici une importante composante expérimentale. C'est là en effet la caractéristique distinctive de la philosophie expérimentale : le philosophe quitte son bureau – ou plutôt le fauteuil (« armchair ») d'où il conduit sa réflexion¹⁰ – pour conduire des expérimentations par sondage d'opinion ou dans un laboratoire spécialisé. La réaction typique de bon nombre de philosophes face à ce type de programme de recherche est qu'il implique une simple confusion de disciplines. Lorsque Joshua Greene, par exemple, utilise les techniques de l'imagerie cérébrale pour déterminer quels centres cérébraux sont à l'origine de nos différentes intuitions morales, il fait de la psychologie empirique, pas de la philosophie.

Cette réaction, même si elle est superficielle, pose une intéressante question métaphilosophique au sujet des caractéristiques essentielles de la philosophie. De nombreux philosophes considèrent que la réflexion conceptuelle est la marque distinctive de la philosophie. Nombreux sont également ceux qui pensent que, comme dans le cas des mathématiques, l'absence de test empirique ne doit pas *eo ipso* être considérée comme un handicap pour la réflexion pure – la réflexion pouvant, en mathématique en tous les cas, revendiquer une rigueur et une autorité épistémique qui font défaut aux sciences empiriques.

Je crois, en réponse, que l'on peut admettre que la réflexion conceptuelle soit la marque distinctive de la philosophie sans pour autant devoir exclure de la philosophie la démarche partiellement empirique d'un théoricien comme Greene. Il semble en effet excessif d'exiger qu'un appel *exclusif* à la réflexion conceptuelle soit une condition stricte pour qu'un programme de recherche puisse être considéré comme philosophique. Greene se penche sur une question qui a traditionnellement figuré au centre de l'éthique philosophique (comment intégrer dans le domaine éthique les perspectives déontologiques et utilitaristes ?) et utilise les techniques argumentatives courantes en philosophie. Le simple fait qu'il enrichisse son approche en lui ajoutant une dimension expérimentale ne

¹⁰ Il est d'usage en philosophie analytique de qualifier la réflexion philosophique traditionnelle de « *armchair reflection* ». Les défenseurs de la philosophie expérimentale estiment qu'il est maintenant grand temps pour les philosophes de quitter leur fauteuil et de tester empiriquement leurs vues.

peut pas suffire à exclure sa recherche du domaine philosophique. Si tel était le cas, combien des philosophes les plus célèbres de notre tradition se trouveraient-ils également exclus du domaine philosophique ? De plus, le modèle mathématique a de toute évidence ses limites quand il s'agit de considérer des domaines philosophiques comme l'éthique ou la philosophie de l'action. Ainsi que l'indique une importante littérature philosophique et semblent le confirmer certains des résultats de la philosophie expérimentale, la réflexion conceptuelle pure peut souffrir de myopie et de distorsions systématiques. Une étude empirique des mécanismes psychologiques liés à nos jugements moraux peut, par exemple, conduire à des découvertes surprenantes sur la manière dont nos jugements sont corrompus par la myopie culturelle ou le stress émotionnel. De telles découvertes empiriques peuvent certainement jouer un rôle prépondérant dans la critique de nos intuitions morales et la construction de théories morales.

Tournons-nous maintenant vers le premier type de philosophie expérimentale, fondé sur l'usage de sondages d'opinion. Cet usage, qui est peut-être la caractéristique la plus noire de la philosophie expérimentale, génère lui aussi bien souvent une profonde réaction de rejet de la part des défenseurs de la philosophie traditionnelle. Chimistes et astrophysiciens peuvent développer leurs théories sans avoir à se soucier de ce que les gens de la rue pensent au sujet des électrons ou des trous noirs. Pourquoi n'en irait-il pas de même des philosophes ?

Cette critique est elle aussi beaucoup trop superficielle. De nombreux concepts philosophiques – métaphysique, argument transcendental, télologie – sont certes de pures créations philosophiques et il n'est clairement pas indiqué de tester les intuitions du sens commun au sujet de scénarios les impliquant. Pourtant, nombre de concepts fondamentaux de la philosophie sont différents : les concepts de responsabilité, d'action, d'action intentionnelle, de justice, de moralité, de liberté de la volonté, pour ne prendre que quelques exemples, jouent un rôle central dans les discussions morales de tous les jours. Ainsi que je l'ai déjà suggéré plus haut, quand ils construisent une théorie morale, les philosophes ne pensent pas créer un nouveau sujet, distinct du concept de moralité du sens commun ; ils pensent au contraire proposer une clarification et élaboration théorique des concepts que nous utilisons dans la vie de tous les jours. La réflexion philosophique, dans le domaine moral en tous les cas, se verrait privée d'une grande part de son intérêt si elle changeait simplement de sujet et perdait contact avec les concepts du sens commun. Nous sommes intéressés à mieux comprendre ce que nous appelons tous 'moralité', non ce que les philosophes pensent à propos d'un nouveau sujet qu'ils appellent 'moralité'.

Si l'on accepte que l'un des buts majeurs de la philosophie – dans le domaine de la philosophie pratique en tous les cas – est d'éclairer les

concepts fondamentaux que nous utilisons couramment pour guider nos vies, il faut alors reconnaître que la réflexion philosophique ne peut se permettre d'ignorer complètement les opinions des gens de la rue. Les opinions morales du sens commun ne sont pas sans pertinence pour la philosophie morale – le mot ‘moralité’ n'est pas un terme artificiel sur lequel les philosophes auraient des droits exclusifs. La question plus délicate est de déterminer de façon plus précise en quoi cette pertinence consiste. C'est vers cette question que j'aimerais maintenant me tourner.

3. UN PROJET REVOLUTIONNAIRE ?

À ses débuts en tous les cas, la philosophie expérimentale semblait promettre une véritable révolution méthodologique en philosophie. Ses adeptes considéraient bien souvent comme radicalement déficiente la méthode philosophique traditionnelle fondée sur la pure réflexion. Les philosophes étaient dès lors appelés à quitter définitivement leur fauteuil et à soumettre leurs intuitions à un test empirique rigoureux, qui soit enfin à même de procurer un fondement sûr à leurs théories.

Je crois qu'un examen plus critique de la démarche expérimentale ne justifie pas une conception aussi ambitieuse de son importance. Il est particulièrement instructif à cet égard de prendre en considération certaines des réponses suscitées par les travaux de Knobe sur l'action intentionnelle mentionnés plus haut. Alfred Mele, en particulier, accepte les résultats de Knobe : les jugements que les gens de la rue portent sur le caractère intentionnel des effets secondaires d'une action dépendent de leurs vues au sujet de la moralité de ces effets secondaires¹¹. Mais Mele pense qu'une théorie philosophique de l'action intentionnelle ne doit pas être contrainte de respecter nos intuitions préthéoriques : à son avis, nous faisons simplement une erreur quand nous laissons nos jugements moraux corrompre notre évaluation du caractère intentionnel de nos actions. Avant réflexion, il est très tentant d'assumer que nous ne sommes responsables que des actions que nous avons accomplies de façon intentionnelle. C'est cette assumption erronée qui motive, selon Mele, l'asymétrie détectée par Knobe. Nous considérons que le président du conseil d'administration est responsable des dégâts causés à l'environnement et, comme nous pensons de façon erronée que responsabilité et agir intentionnel sont intimement liés, nous concluons naïvement que le président a agi de façon intentionnelle. Par contre, nous jugeons que le deuxième président n'est pas responsable de l'amélioration de l'environnement et nous concluons qu'il n'a pas agi de façon intentionnelle. Un peu de réflexion suffit cependant à nous convaincre que responsabilité et agir intentionnel ne sont pas

¹¹ MELE, Alfred : *Intentional action. Controversies, data, and core hypotheses*, in : *Philosophical Psychology* 16 (2003) 325–340.

toujours liés de manière aussi intime. Un chauffeur inattentif est considéré comme responsable de la mort qu'il cause d'un piéton, mais il serait de toute évidence absurde de l'accuser d'avoir intentionnellement tué le piéton. Mele conclut que les philosophes peuvent continuer à penser que le caractère intentionnel d'une action ne dépend pas de son statut moral. Ce faisant, ils ne courront aucun risque de changer la signification du mot 'intentionnel' : la réflexion philosophique nous aide simplement ici à corriger une de nos erreurs naïves.

La réponse de Mele a généré toute une littérature sur laquelle nous ne pouvons nous attarder ici. Je crois que cette réponse illustre bien la prudence qu'il convient d'adopter lorsque l'on tente d'utiliser à des fins philosophiques les résultats de sondages d'opinion. Bien souvent, la réflexion philosophique est amenée à prendre d'importantes distances par rapport aux intuitions du sens commun. Elle ne court pas pour autant *eo ipso* le risque de se couper de nos pratiques conceptuelles et linguistiques courantes. Lorsqu'un philosophe comme Peter Singer défend par exemple une conception éthique qui est en de nombreux points en porte-à-faux avec l'opinion commune, il considère néanmoins, et à juste titre, son approche comme une tentative d'élucidation de notre concept de moralité. Son travail de réflexion philosophique consiste à examiner dans son ensemble l'usage que nous faisons de ce concept et à tenter d'en dégager les éléments les plus importants – en l'occurrence, pour Singer, une idée d'égalité de traitement qui ne s'applique pas uniquement aux êtres humains, mais qui soit généralisable à d'autres créatures dotées de conscience. Ces éléments sont bien souvent présents de façon simplement implicite dans nos pratiques courantes et corrompus par d'autres facteurs d'importance beaucoup moins centrale. D'où la distance entre les opinions naïves préthéoriques des gens de la rue et les résultats de la réflexion théorique philosophique. La réflexion philosophique peut ici conserver son ancrage dans nos pratiques conceptuelles communes, sans pour autant devoir faire preuve de servilité face à l'opinion de la majorité.

De ce fait, il semble indiqué de revoir à la baisse les ambitions de la philosophie expérimentale. Et c'est précisément ce que suggèrent Joshua Knobe and Shawn Nichols dans le chapitre d'introduction de leur ouvrage de référence sur la philosophie expérimentale, quand ils proposent de considérer la philosophie expérimentale comme un simple « outil additionnel » (10) que l'on peut ajouter à tous les outils dont dispose déjà la philosophie traditionnelle. Il n'est plus alors question de présenter la méthode expérimentale comme la clé d'une démarche rigoureuse en philosophie. L'idée est plutôt que les méthodes empiriques telles les sondages d'opinion peuvent parfois nous aider à avoir une idée plus précise des pratiques conceptuelles que la philosophie cherche à éclairer. Ils peuvent nous signaler par exemple certains éléments de notre concept de moralité qui sont d'ordinaire négligés dans la réflexion philosophique. Mais c'est

ensuite à la réflexion philosophique qu'il incombe de déterminer l'importance de ces éléments – et en particulier s'ils doivent nous amener à réviser nos conceptions philosophiques ou s'ils peuvent être écartés parce que reposant sur de simples confusions. Même si l'on accepte qu'une approche plus empirique a le potentiel d'enrichir dans certains cas la démarche philosophique, il est loin d'être clair que les philosophes se doivent maintenant de quitter le « fauteuil » de la réflexion.

Résumé

Cet article propose une évaluation critique des développements récents de la philosophie expérimentale, en portant une attention spéciale à la philosophie pratique.

Summary

This article provides a critical assessment of recent developments in experimental philosophy, with a special emphasis on the domain of practical philosophy.